



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de presse

## LE TRIBUNAL SIGNE UN MÉMORANDUM D'ACCORD AVEC LE CENTRE GEOMAR HELMHOLTZ DE RECHERCHES OCÉANIQUES DE KIEL

Le Président du Tribunal international du droit de la mer, le juge Vladimir Golitsyn, a signé aujourd'hui un mémorandum d'accord au nom du Tribunal avec le professeur Peter Herzig, Directeur du Centre GEOMAR Helmholtz de recherches océaniques de Kiel.



Le mémorandum d'accord a pour objet d'assurer une coopération étroite entre les deux institutions ainsi qu'un échange régulier d'informations sur les questions d'intérêt commun, et en particulier la transmission d'information de GEOMAR au Tribunal sur des questions techniques dans le domaine des sciences marines.

Le mémorandum a été signé à l'occasion de la venue du professeur Herzig au Tribunal, lors de laquelle celui-ci a également signé le livre d'or et visité les locaux.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.  
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur les sites Web du Tribunal ([www.tidm.org](http://www.tidm.org) et [www.itlos.org](http://www.itlos.org)) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).  
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,  
adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org).